

Risques

Règles conseillées

1 Les délinquants sexuels qui s'immiscent dans les jeux en ligne dotés d'un module de clavardage, comme les jeux sur le Web, sur ordinateur et sur console.

- Intéressez-vous aux jeux de votre enfant.
- Faites attention aux jeux qui comportent un module de clavardage; ne laissez pas votre enfant clavarder sans surveillance avec son ou ses adversaires.
- Rappelez-lui le caractère privé des renseignements personnels.
- Vérifiez si votre console de jeu offre des options de contrôle parental et, le cas échéant, activez-les.
- Examinez les possibilités offertes par la console de jeu. Par exemple, vous ne voudriez peut-être pas que votre enfant puisse communiquer de vive voix avec d'autres joueurs.

2 Les délinquants sexuels qui piratent des comptes de messagerie instantanée et qui contraignent des enfants à poser nus ou à demi vêtus et à leur envoyer les photos. Au cours des dernières années, les signalements de ce type ont doublé.

- Adoptez de bonnes pratiques de sécurité informatique (antivirus, pare-feu, mises à jour, etc.).
- Insistez pour que l'enfant choisisse bien son mot de passe pour son compte de messagerie instantanée. S'il choisit un mot de passe trop évident, d'autres internautes pourraient facilement accéder à son compte et en prendre le contrôle.
- Rappelez à l'enfant de ne jamais inscrire son mot de passe ailleurs que dans son logiciel de messagerie instantanée. Dites-lui de vérifier auprès de vous s'il a le moindre doute au moment d'ouvrir une session.
- Seuls les parents ou les tuteurs de l'enfant devraient connaître son mot de passe.

3 Les délinquants sexuels qui recourent à des personnages animés en 3D communément appelés avatars pour entrer en contact avec des jeunes sur Internet.

- Sachez quels sont les logiciels de messagerie instantanée et de jeu que votre enfant utilise et quels sont les personnages animés (avatars) sous lesquels il se représente.
- Vérifiez que votre enfant utilise des avatars convenables pour son âge et que ces avatars ne révèlent rien de son identité. N'oubliez pas que les avatars ne représentent pas toujours fidèlement un internaute et que certains les utilisent parfois pour tromper les enfants.
- Veillez à ce que l'enfant vous demande toujours la permission avant de donner des renseignements personnels ou d'accepter quoi que ce soit. Donnez-lui des exemples de renseignements personnels et expliquez-lui dans quelles circonstances il est susceptible de s'en faire demander.
- Sachez à qui correspondent tous les noms sur la liste de contacts de votre enfant et soumettez tout ajout à votre approbation.

4 Les délinquants sexuels qui s'immiscent dans des sites de réseautage personnel qui offrent aux jeunes internautes la possibilité de tenir un journal intime et de faire de nouvelles connaissances.

- Intéressez-vous aux sites de réseautage personnel que votre enfant fréquente et vérifiez que son journal, son profil ou ses photos ne révèlent aucun renseignement signalétique.
- N'oubliez pas que les sites de réseautage personnel sont peu modérés ou ne le sont pas du tout, et que votre enfant peut toujours y être exposé à des contenus inacceptables.
- La plupart des sites de réseautage personnel s'adressent aux 13 ans et plus, mais ne vérifient pas l'âge des nouveaux abonnés. Les jeunes enfants peuvent donc s'y abonner très facilement.

5 Les jeunes qui posent nus et qui envoient les images à leurs camarades sans penser aux risques qu'elles soient retransmises ou irréversiblement publiées sur Internet.

- Rappelez à l'enfant qu'Internet est un lieu public et faites-lui bien comprendre que vous surveillerez ses activités en ligne.
- Proposez à l'enfant des moyens convenables de remédier à son besoin d'intimité : se confier en personne à des amis, tenir un journal, se retirer dans sa chambre (Internet n'est pas un lieu privé).
- Si l'enfant utilise une webcam ou un téléphone cellulaire, surveillez l'usage qu'il en fait et soyez vigilant s'il publie ou échange des photos sur Internet.
- Expliquez-lui que dès qu'une photo se retrouve sur Internet, il ne peut rien pour empêcher quelqu'un de s'en servir à mauvais escient (la photo pourrait bien rester sur Internet à jamais).
- Observez comment l'enfant assume son indépendance nouvellement acquise. Les adolescents donnent souvent l'impression de se tirer d'affaire, mais ils ont quand même besoin des conseils et de la supervision des adultes, besoin qu'ils expriment inconsciemment.

Cyberaide.ca est financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre de la Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet. Pour en savoir davantage, cliquez www.Cyberaide.ca.